

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE JEUDI 15 MARS 2018, À 10 H, À LA SALLE 2, SITUÉE AU CLSC DE CHANDLER.

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement
Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers
Ann Béland, membre indépendant
Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant
- MM. Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant, par conférence téléphonique
Médor Doiron, membre indépendant
Mark Georges, membre indépendant
Jean-Marc Landry, membre indépendant
Richard Loiselle, **président**, membre indépendant

ABSENCES MOTIVÉES :

- M^{mes} Martine Larocque, représentante des médecins spécialistes
Marcelle Leblanc, représentante du comité des infirmières
Sabrina Tremblay, représentante du comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Philippe Berger, représentant des fondations du CISSS de la Gaspésie
Magella Émond, membre indépendant
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire
Jean-François Lefebvre, représentant du département régional de médecine générale

INVITÉE :

- M^{me} Connie Jaques, présidente-directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 10 h 05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-15-17/18-115

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. **Présidente-directrice générale adjointe**
- 3.1 Nomination du plénipotentiaire de la Directrice de la protection de la jeunesse;
4. Levée de la réunion;

3. PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

3.1 NOMINATION DU PLÉNIPOTENTIAIRE DE LA DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe, à présenter ce point.

M^{me} Jacques indique qu'une autorisation est requise afin que M^{me} Jenny Cloutier soit nommée plénipotentiaire à M^{me} Michelle Frenette, intérimaire à la DPJ-DP.

En cas d'absence ou d'empêchement du DPJ-DP, un plénipotentiaire doit assurer une relève légale en regard des responsabilités exclusives du DPJ-DP. Actuellement, la nomination de M^{me} Jenny Cloutier comme adjointe à la DPJ par intérim est faite. Elle doit maintenant être désignée comme plénipotentiaire de la DPJ-DP par le C. A. ».

CA-CISSSG-15-17/18-116

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la protection de la jeunesse, un plénipotentiaire doit être désigné par le C. A. du CISSS de la Gaspésie,

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M^{me} Jenny Cloutier plénipotentiaire à M^{me} Michelle Frenette, intérimaire de la DPJ-DPI.

4. LEVÉE DE LA RÉUNION


M. Loiselle remercie tous les membres de leur disponibilité.

CA-CISSSG-15-17/18-117

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 10 h 15.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire